

Trophée des 125 ans.

La Fédération Vaudoise des Banques Raiffeisen lance un projet de soutien à la collectivité sous la forme d'un concours intitulé «Trophée des 125 ans». Ce concours, organisé dans le cadre des 125 ans de Raiffeisen en Suisse, vise à récompenser l'engagement des organisations à but non lucratif œuvrant pour des causes sociales, humanitaires, culturelles ou environnementales.

Critères de participation

Ce concours s'adresse aux associations, aux organisations à but non lucratif et aux fondations domiciliées et actives dans le canton de Vaud.*

Critères d'évaluation des dossiers

Les quatre associations, organisations à but non lucratif ou fondations finalistes et les trois lauréats sont choisis par le jury sur la base des critères suivants:

- Engagement local
- Engagement social
- Engagement durable
- Dynamisme
- Présentation et qualité des informations

Inscriptions

Les dossiers de candidatures peuvent être déposés au format électronique sur le site dédié au concours: trophee-125ans.ch. Le délai d'inscription est fixé au dimanche 16 mars 2025.

Prix

Trois prix distincts d'un total de CHF 125'000.-

- 1^{er} prix: CHF 65'000.-
- 2^e prix: CHF 40'000.-
- 3^e prix: CHF 20'000.-

Calendrier

15 janvier 2025	Ouverture des inscriptions
15 janvier au 16 mars 2025	Phase d'inscriptions
17 mars au 13 avril 2025	Sélection des quatre finalistes
14 avril au 18 mai 2025	Rencontre entre le jury et les finalistes
19 mai au 15 juin 2025	Sélection des trois lauréats
21 juin 2025	Cérémonie de remise des prix

Membres du jury

Cyril Rod	Président de la direction, Banque Raiffeisen Mont-Aubert Orbe
Lionel Delessert	Président de la direction, Banque Raiffeisen de Lavaux
Blaise Leuba	Président de la direction, Banque Raiffeisen du Mont-Tendre
Yan Slade	Président de la direction, Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud
Julie Reuteler	Collaboratrice marketing et communication, Banque Raiffeisen Mont-Aubert Orbe

* Exclusions

Les entreprises à vocation commerciale telles que, par exemple, les entreprises individuelles, les sociétés en nom collectif (SNC), les sociétés à responsabilité limitée (SARL) et les sociétés anonymes (SA) ne sont pas éligibles.